

Sainte Marie, le 11 février 2013

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 février 2013

.....
Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 8 février 2013 à 20 heures en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

Etaient présents : RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis - BISSOLI Michel – MARTIN Michel – BRESSON Béatrice - GEORGE Jean-Claude - GLORIOD Gérard - GODAT Marie-Thérèse – GUERITTOT Geneviève – VALLAT Stéphanie -

Absents excusés : BAINIER Georges - BIRINGER Frédéric - BOYER Georges - PARIS-JULLIEN Catherine - VIENNET Christian -

Monsieur Michel MARTIN a été nommé secrétaire.

Compte-rendu du 20 décembre 2012 approuvé à l'unanimité.

.....
RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Bois et Agriculture

Le responsable de commission informe le Conseil Municipal que la commission a effectué le cubage en forêt, soit, Hêtre : 206 m³, Chêne : 66 m³, Résineux : 69 m³.

Commission Voirie Assainissement

Le Maire informe le Conseil Municipal que la réception de la 1^{ère} tranche des travaux de la rue de Lougres ont été réceptionnés, il reste quelques petits travaux.

Commission Permis de Construire

En cours :

DP :
GELMINI Angélo – 15 Grande Rue – Division en vue d'une construction –
ORANGE France UPRNE – la côte à Sainte-Marie - Création de relais radiotéléphonie Orange France

Retour DDT :

PC :
M et Mme DA SILVA Oscar – rue Derrière les Vergers – Maison d'habitation – **ACCORDÉ LE 12/01/2013**
CARISEY Pascal et DROUIN Sylvia – rue Derrière les Vergers – Maison d'habitation – **ACCORDÉ LE 29/01/2013**

Commission Affaires scolaires - Périscolaire

Le Maire informe le Conseil Municipal que les repas du périscolaire se sont améliorés, suite au changement de prestataire qui est maintenant l'ADAPEI « Château d'Uzel ».

Il informe le Conseil Municipal que suite à la demande des parents d'élèves, la cours d'école sera déneigée, si possible avant la récréation.

Concernant le rythme scolaire, une réunion entre les maires du RPI est prévue pour en discuter.

Commission Bâtiments - Cimetière

Le Maire demande à la commission d'engager une réflexion sur l'aménagement du cimetière concernant l'allée centrale et les allées latérales.

Commission Vie associative

Le responsable de la commission présente une proposition des Francas pour organiser et mettre en place un Conseil Municipal des jeunes dans les différentes communes de la CCVR qui le désirent.

Le Conseil Municipal est d'accord, à l'unanimité, pour créer un Conseil Municipal des jeunes.

SIVU DE LA CHAULIERE

Le Maire informe le Conseil Municipal que les statuts du SIVU de la Chaulière votés lors du dernier conseil municipal, ne sont pas conformes sur l'article 5 concernant le nombre de délégués. En effet, le nombre de délégués doit être le même pour chacune des communes soit 2 délégués titulaires et 2 suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est d'accord, à l'unanimité, pour modifier l'article 5 des statuts du SIVU de la Chaulière.

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS AU SIVU DE LA CHAULIERE

Le Conseil Municipal procède à l'élection des 2 délégués titulaires et des 2 délégués suppléants.

Titulaires :

1^{er} tour :

- M. Philippe RINGENBACH : 8 voix
- Mme Stéphanie VALLAT : 5 voix
- Mme Marie-Thérèse GODAT : 2 voix
- M. Michel MARTIN : 5 voix
- M. Jean-Claude GEORGES : aucune voix

2nd tour :

- Mme Stéphanie VALLAT : 4 voix
- M. Michel MARTIN : 6 voix

Les 2 délégués titulaires élus sont Messieurs Philippe RINGENBACH et Michel MARTIN.

Suppléants :

1^{er} tour :

- Mme Stéphanie VALLAT : 9 voix
- M. Denis GROSCLAUDE : 4 voix
- Mme Béatrice BRESSON : 7 voix

Les 2 délégués suppléants élus sont Mesdames Béatrice BRESSON et Stéphanie VALLAT.

PRÉPARATION DU BUDGET 2013

Le budget doit être voté pour le 15 avril dernier délai, les commissions devront apporter les prévisions d'investissement pour le 15 mars.

TRAVAUX SUR BÂTIMENTS

Salle des Associations

Le Maire présente un devis de la SARL GROSCLAUDE FRERES pour la remise en état d'une gouttière à la salle des Associations d'un montant de 250 € HT soit 304.97 € TTC. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Ecole

Le Maire présente un devis de la SARL GROSCLAUDE FRERES pour le remplacement des tôles de rives de l'école d'un montant de 604 € HT soit 722.39 € TTC. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

DIVERS

Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 10% du montant du voyage avec un minimum de 25 € et un maximum de 50 €, par élève concerné au Collège de BART, soit :

- 45 € par élève pour le voyage en Espagne (3 élèves concernés), soit 135 €
- 32.80 € par élève pour le voyage à Londres (3 élèves concernés), soit 98.40 €
- 34.50 € par élève pour le voyage en Provence Romaine (3 élèves concernés), soit 103.50 €
- 36 € par élève pour le voyage en Allemagne (1 élève concerné), soit 36 €

Le Maire, Ph. RINGENBACH